

**COMPTE RENDU DU  
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18/11/2020**

**Présents :** Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON Nadège, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, COLSON Pascal, DAUPHY Bruno, DE POUILLY Jean, DEMISSY Pierre, FLEURY Vincent, GODART Olivier, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MEIS Michel, NANJI Léopold-Désiré, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

**Excusés ayant donné pouvoir de vote :** M. DUGARD Yann ayant donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise, M. DANNEAUX Dominique ayant donné pouvoir de vote à M. DEMISSY Pierre, M. MANCEAUX Christophe ayant donné pouvoir de vote à M. SINGLIT Benoit, M. POTRON Pierre ayant donné pouvoir de vote à M. THIERION Vincent.

**Personnel communautaire présent :** M. Léo MAKSUD, Directeur général des Services, Mme Karine ODIENNE, Directrice Générale Adjointe, et Mme Marie CANNEAUX, Secrétaire de direction.

M. le Président ouvre la séance et remercie les membres du Bureau pour leur présence.

M. De Pouilly est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

**1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 29/09/2020**

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 29/09/2020.

**2) HABITAT**

**• TOITURES / FAÇADES : Proposition d'attribution de subventions**

Prénom Nom	Adresse de résidence	Type de propriétaire	Travaux	Montant travaux	Montant éligible	Subvention prévue
M. Mme COUDRAIN Jérôme	55 Rue Notre Dame 08400 FALAISE	PO	Façade	7 308,05 €	7 308,05 €	1 096,20 €
M Mme JALLIOT Michel	2 Allées des Lilas 08400 CHALLERANGE	PO	Toiture	13 995,52 €	9 951,35 €	1 492,70 €
Mme DIDIER Ginette	2 Rue des Ejours 08400 SAINTE MARIE	PO	Toiture	16 590,26 €	10 000,00 €	1 500,00 €
M. Mme PONCELET Denis	7 Rue Guillaume de Machaut 08310	PO	Toiture	16 291,00 €	10 000,00 €	1 500,00 €

<b>Montant subvention toiture</b>	Nombre de dossiers		3	46 876,78 €	29 951,35 €	4 492,70 €
<b>Montant subvention façade</b>	Nombre de dossiers		1	7 308,05 €	7 308,05 €	1 096,20 €
	<b>TOTAL</b>		<b>4</b>	<b>54 184,83 €</b>	<b>37 259,40 €</b>	<b>5 588,90 €</b>

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE d'attribuer, à l'unanimité, les subventions présentées ci-dessus pour la rénovation de toitures.

• **HABITER MIEUX : Proposition d'attribution de subventions**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- DECIDE d'attribuer les subventions.
- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

**3) VIE ASSOCIATIVE : Proposition d'attribution de subventions**

<i>Association</i>	<i>Nature du projet</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Subvention sollicitée</i>	<i>Proposition commission</i>
Pays d'Argonne	Festival Bars Bars	11 160 €	600 €	600 €
APAJH	Demande de subvention pour fonctionnement 2020 - Service d'assistance pédagogique à domicile pour les élèves malades ou accidentés en rupture de scolarisation	55 670 €	1 000 €	Manque d'informations sur l'association, réexamen à la prochaine commission avec une présentation de l'association

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE d'attribuer à l'association PAYS D'ARGONNE une subvention d'un montant de 600 euros.

Dans le cadre du dispositif de soutien aux associations mis en place en 2015, des conventions cadre pluriannuelles sont signées pour les associations suivantes :

- Association FJEPCS La Passerelle,
- Association « Les Tourelles »,
- Agence Départementale d'information sur le Logement (ADIL),
- Association de Sauvegarde du Patrimoine de Vouziers (ASPV),
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CDIFF),
- Forhom Aide aux Victimes,
- Association Les Arts aux Champs,
- Association La Cassine,
- Association Les Musicales de Louvergny.

•

Association La Cassine : 1 000€

Demande de maintien de la subvention de 1000 € au titre de 2020, en date du 20/02/2020

Les Arts aux champs (manifestation partiellement annulée) : 1 000€

La mobilisation enthousiaste et de dernière minute de plusieurs artistes habitués à ces rencontres a permis d'organiser deux week-ends musicaux, les 18-19 et 25-26 juillet. A cette occasion, un partenariat avec l'association Les Tourelles dans le cadre de leur "Eté solidaire" a été mis en place.

Les Musicales de Louvergny (manifestation annulée et aucune subvention sollicitée) : 1 000€

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association culturelle du Château de La Cassine ainsi qu'une subvention de 1 000 € à l'association Les Arts Aux Champs.

### 3) SERVICES A LA PERSONNE

- ***Approbation du procès-verbal de mise à disposition d'un bâtiment à vocation sociale***

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité :

- D'approuver le procès-verbal de mise à disposition du bâtiment situé 15 rue du Champ de Foire à signer avec la commune de Vouziers.
- De prendre acte que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) travaillera en 2021 pour définir les modalités de calcul des charges transférées et proposer des modalités de reversement dans le cadre des attributions de compensation
- De charger le Président de signer tous les actes à intervenir.

- **Modification du plan de financement du projet d'extension d'un bâtiment à vocation sociale**

Dépenses	HT	Recettes	HT	
Travaux	1 684 834,78	ETAT – DSIL Contrat de ruralité 2019 - Phase maitrise d'œuvre	64 000,00	3%
Maitrise d'œuvre	119 240,00	Etat – DSIL 2020 Contrat de ruralité phase travaux	352 000,00	19%
Contrôle technique	8 920,00	Région Grand Est - Aménagement du territoire	150 000,00	
Etudes géotechniques	9 275,00	Bonus Région pour économie foncière	37 500,00	10%
CSPS	5 260,00	LEADER	50 000,00	3%
Diagnostic amiante plomb	2 000,00	CAF - Subvention d'investissement	100 000,00	5%
Relevé topographique	2 130,00	CD 08 - Contrat de territoire	200 000,00	11%
		Autofinancement	878 159,78	48%
<b>TOTAL</b>	1 831 659,78	<b>TOTAL</b>	1 831 659,78	100%

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire APPROUVE, à l'unanimité, le plan de financement prévisionnel modifié du projet d'extension du bâtiment à vocation sociale situé 15 rue du Champ de Foire à Vouziers.

#### 4) MARCHES PUBLICS :

- **Avenant au marché de travaux de la MSP Buzancy**

Après en avoir délibéré, le Bureau, décide, à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant augmentant de 1 390 € HT le montant global et forfaitaire du lot n°3 du marché de travaux d'aménagement d'un groupe médico-professionnel dans ancien bureau de poste 08240 BUZANCY,
- D'autoriser le Président à signer l'acte à intervenir

## 5) PARC ARGONNE DECOUVERTE

- **Crise sanitaire : Autorisation de remboursement de réservations**

Après délibération, le Bureau communautaire DECIDE, à l'unanimité :

-D'autoriser la possibilité de rembourser ces paiements lorsque les réservations sont annulées en raison du contexte sanitaire lié à la Covid-19.

-D'autoriser le Président à signer tous les actes à intervenir

- **Définition des périodes et horaires d'ouverture 2021**

Période	Jours	Horaires
Du 05/02 au 08/03	Tous les jours	10h/17h
Du 03/04 au 06/07	Tous les jours	10h/18h
Du 07/07 au 31/08	Tous les jours	10h/19h
Du 01/09 AU 16/10	Les mercredis, samedis et dimanches	10h/18h
Du 17/10 au 01/11	Tous les jours	10h/17h

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, FIXE les périodes et horaires d'ouverture 2021 comme indiqué ci-dessus.

- **Détermination des tarifs de la billetterie**

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire APPROUVE, à l'unanimité les tarifs pour la saison 2021.

- **Approbation du plan de financement du centre de soins**

DEPENSES	HT	RECETTES	HT
Investissement	70 500 €	CD08 - Contrat de territoire (à solliciter)	21 150 €
		DSIL Contrat de ruralité (notifiée)	28 200 €
		Autofinancement	21 150 €
<b>Total</b>	<b>70 500 €</b>		<b>70 500 €</b>

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE, à l'unanimité, d'approuver le plan de financement du centre de soins du Parc Argonne Découverte.

## 6) ADMINISTRATION GENERALE

- *Approbation du plan de financement pour le poste de coordination en santé*

DEPENSES	HT	RECETTES	HT
Poste de coordination en santé	104 000 €	Agence Régionale de Santé	36 000 €
		CD08 - Contrat de territoire (à solliciter)	31 200 €
		Autofinancement	36 800 €
<b>Total</b>	<b>104 000 €</b>		<b>104 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le Bureau APPROUVE, à l'unanimité, le plan de financement du poste de coordination Santé / Familles pour la période 2021/2023.

## 7) QUESTIONS DIVERSES

Fin de la réunion à 21h10.

Le Président

**M. SINGLIT Benoit**

